



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 5 de l'ordre du jour

CX/EXEC 18/75/4

Mai 2018

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

Soixante-quinzième session

Siège de la FAO, Rome (Italie), 26-29 juin 2018

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL DU CODEX EN MATIÈRE
DE COMMUNICATION POUR 2017-2019**

(Document établi par le Secrétariat du Codex)

1. CONTEXTE

À sa soixante-quatorzième session (septembre 2017), le Comité exécutif

- i. a noté et appuyé le Plan de travail du Codex en matière de communication pour 2017-2019 et a encouragé toutes les parties concernées à œuvrer pour assurer le succès de sa mise en œuvre;
- ii. a aussi encouragé le Secrétariat à souligner que le programme de fourniture d'avis scientifiques fait partie des travaux du Codex et à étudier comment faire parvenir aux consommateurs les informations sur la sécurité sanitaire des aliments et la pertinence des activités du Codex.

2. MISE À JOUR

Les membres du Comité exécutif sont invités à formuler leurs observations concernant la mise à jour après la première année du Plan de travail biennal (annexe I)

3. RECOMMANDATION

Le Comité exécutif est invité à:

- i. noter la mise à jour du Plan de travail du Codex en matière de communication et encourager toutes les parties concernées à œuvrer afin de poursuivre la mise en œuvre réussie de toutes les initiatives de communication;
- ii. encourager le Secrétariat à gérer et à coordonner les activités liées à l'institution d'une Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments et, au cas où l'Assemblée générale des Nations Unies adopterait la résolution, établir un Comité directeur chargé d'organiser la première célébration éventuelle de cette Journée le 7 juin 2019.

INTRODUCTION

Ce rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre contient des données et une analyse sur les indicateurs choisis pour suivre les activités prévues dans le plan de travail ainsi que des observations sur les initiatives et les projets ayant une importance particulière.

Cette mise à jour est centrée sur la période allant de septembre 2017 à mai 2018 après l'adoption du plan de travail par le Comité exécutif à sa soixante-quatorzième session.

FAITS SAILLANTS

- Lancement du nouveau site web du Codex
- Activités de promotion de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments
- Ateliers régionaux sur les outils du Codex

La «mission» du Codex en matière de communication consiste à *fournir à toutes les parties prenantes les outils et les moyens de participer de manière efficace aux activités du Codex et les aider à mieux faire connaître ces activités dans leur pays.*

Lancement du nouveau site web

Le principal outil du Codex en matière de communication est son site web, qui a été finalement lancé en décembre 2017, simultanément en six langues. Le site enregistre actuellement plus de 3 000 visiteurs par jour (environ 33 pour cent en anglais, 25 pour cent en espagnol et 4 pour cent en français¹) les normes, notamment pour les pesticides, figurant parmi les pages les plus populaires.

La mise en page claire et le style des textes orienté utilisateur, ainsi que les nouvelles pages thématiques et les pages web à vocation régionale sont les nouvelles fonctionnalités importantes. Le Secrétariat continue de recevoir les observations des utilisateurs sur le site web et s'en félicite. Le développement se poursuit et des solutions concernant la visibilité, la disponibilité (temps de disponibilité²) et l'accessibilité du site seront étudiées à la fois dans le cadre de l'environnement d'hébergement de la FAO et avec des prestataires de services web spécialisés externes.

Activités de promotion de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments

Pour donner suite à la résolution 11/2017 (juillet 2017) de la Conférence de la FAO et avec le soutien du Directeur général de l'OMS, la Mission du Costa Rica à New York prévoit de lancer le projet de résolution sur la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments durant la soixante-treizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Afin de promouvoir la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, le Costa Rica a demandé qu'un événement parallèle soit organisé durant le Forum politique de haut niveau sur le développement durable de 2018³ en juillet 2018 à New York, sous le titre «*Des aliments sains pour des sociétés durables et résilientes*» en lien avec l'ODD 12. La FAO et l'OMS devraient co-organiser l'événement et le Secrétariat du Codex apporte au Costa Rica un soutien logistique ainsi qu'un appui à la communication.

Au cas où l'Assemblée générale des Nations Unies adopterait le projet de résolution sur la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, le Secrétariat recommande que le Comité exécutif du Codex établisse un comité directeur chargé de superviser tous les préparatifs de la première célébration de cette journée qui serait le 7 juin 2019.

Ateliers régionaux sur les outils du Codex

Pour participer de manière efficace au processus d'élaboration de normes, les membres du Codex doivent avoir une bonne maîtrise des outils de communication qui ont été élaborés concernant les groupes de travail électroniques (GTE) et le Système de mise en ligne des observations. La série d'ateliers régionaux sur les outils du Codex, qui a commencé en février 2018 et se terminera en octobre 2018, consiste en des sessions axées sur la pratique qui dispensent des compétences de base, améliorent les connaissances et renforcent

¹ Les données fournies par Google Analytics sont basées sur la langue du navigateur de l'utilisateur.

² Le temps de disponibilité du site web est le temps pendant lequel un site web ou un service web sont consultables par les utilisateurs au cours d'une période donnée. Le secteur considère qu'un temps de disponibilité de 99,999 pour cent est une disponibilité élevée.

³ <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2018>

la capacité des participants de contribuer à l'élaboration de normes.

À travers cette expérience, le Secrétariat note l'importance des initiatives de renforcement des capacités planifiées au niveau central par la FAO et l'OMS et reconnaît l'appui fourni par le Siège et, au niveau régional, par les organisations mères.

DONNÉES ET ANALYSES CONCERNANT LES INDICATEURS DE SUIVI

Objectif 1: Établir des voies de communication claires et transparentes (internes et externes) avec le Secrétariat du Codex

Activités

- 1.1. Renforcer et améliorer la gestion des documents, le flux du travail et les politiques et systèmes de distribution
- 1.2. Maintenir un site web actif et actualisé
- 1.3. Maintenir le contenu des médias sociaux

Indicateurs

- Publication de documents de travail et de rapports de comités

Un rapport détaillé sur cet indicateur figure dans le document *État d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique du Codex pour 2014-2019* (CX/EXEC 18/75/3, activités 4.1.4, page 15).

- Consultations du site web

Avec une moyenne de 75 000 utilisateurs par mois de 181 pays qui passent environ quatre minutes sur le site web, des données sont générées par Google Analytics qui permettront au Secrétariat du Codex de se concentrer sur les fonctions, thèmes, contenus, outils et langues axés sur l'utilisateur, au bénéfice de la communauté du Codex.

- Statistiques sur les médias sociaux

De septembre 2017 au 11 mai 2018, le Codex a affiché 3 549 tweets. Au total, les tweets du Codex ont été lus plus de 3 478 000 fois (impressions) et le profil @FAOWHOCodex a enregistré 56 203 visites, avec un total de plus de 2 000 nouveaux abonnés. (au total 7 000, + 30 pour cent de plus en dix mois)⁴.

Dans l'ensemble, l'analyse des résultats indique un niveau de participation croissant des parties prenantes aux activités du Codex (membres, comptes de ministère, organismes d'établissement de normes alimentaires, observateurs), organisations de l'ONU (FAO, OMS, ONU info, le Centre d'actualités de l'ONU, AIEA) et le grand public avec un taux d'engagement total de plus de 43 pour cent par rapport à l'année précédente et plus de 1 700 mentions.

Conclusion

Le site web du Codex est le principal outil de communication dont dispose actuellement le Secrétariat incorporant des textes normatifs, des documents de travail et des systèmes de logistique, de partage des données et d'information (bases de données, lettres circulaires, listes de GTE, etc.⁵). Il est accessible partout dans le monde et il s'avère hautement prioritaire d'investir dans sa fiabilité, son ergonomie et son contenu, ce qui permettra également de garantir que les archives historiques sont préservées et que les textes du Codex bénéficient de la meilleure technologie actuellement disponible.

⁴ Parmi les tweets les plus lus: messages sur la manière dont le Codex élabore les normes <https://twitter.com/FAOWHOCodex/status/900276447138467841>, travaux spécifiques du Codex, par exemple l'arsenic dans le riz <https://twitter.com/FAOWHOCodex/status/918017532082229249>, Résistance aux antimicrobiens <https://twitter.com/FAOWHOCodex/status/930344535443591168>, Thèmes sur la sécurité sanitaire des aliments <https://twitter.com/FAOWHOCodex/status/966572036352077824> a capté l'attention des visiteurs avec plus de 150 000 impressions.

⁵ La plateforme des GTE et le système de mise en ligne des observations sont hébergés à l'extérieur et, bien que cela oblige les utilisateurs à employer des mots de passe distincts, le temps de disponibilité respecte les meilleures normes du secteur.

Objectif 2: Faire en sorte que les membres du Codex reçoivent des communications régulières, cohérentes, fiables, pertinentes et utilisables pour améliorer leurs connaissances, renforcer leurs capacités et promouvoir leur participation active aux travaux relatifs à l'établissement de normes internationales.

Activités

- 2.1 Fournir aux points de contact du Codex des outils de communication efficaces et ponctuels et les aider à dialoguer avec les parties prenantes nationales
- 2.2 Travailler avec les points de contact du Codex sur toutes les initiatives de communication
- 2.3 Participer avec la FAO et l'OMS à leurs initiatives de communication pour les membres (y compris la formation en ligne et le Fonds fiduciaire pour le Codex)

Indicateurs

- Pourcentage des groupes de travail électronique (GTE) en ligne

Actuellement, 92 pour cent des GTE sont gérés sur la plateforme qui compte plus de 2 200 membres.

- Pourcentage des textes du Codex nécessitant des observations à l'aide d'outils en ligne

Le Système de mise en ligne des observations a géré 52 pour cent des demandes d'observations durant la période septembre 2017 - mai 2018, pourcentage qui devrait augmenter d'ici la fin de 2018. Le nombre d'utilisateurs actifs est aujourd'hui de 80 (dont 52 membres et 28 observateurs).

- Nombre de publications

Dans le sillage de la quarantième session de la Commission, la publication *The Science of Food Standards* (La science des normes alimentaires) a été publiée dans d'autres langues (français et espagnol en novembre 2017).

La publication conjointe FAO/OMC *Trade and Food Standards* (Commerce et normes alimentaires) a été publiée dans d'autres langues (français, espagnol, chinois, arabe et russe) en mars 2018.

«*Comprendre le Codex Alimentarius*» (4^e édition révisée) sera disponible dans toutes les langues en juin/juillet 2018.

Dans le sillage de la quarante et unième session de la Commission, la publication intitulée «Codex» sera disponible en anglais, français et espagnol en juin/juillet 2018.

- Version consultable du Manuel de procédure en ligne

Avec l'Unité des publications de la FAO, le Secrétariat du Codex expérimente des versions électroniques du Manuel de procédure, y compris en six langues. Disponible actuellement sur Amazon [Kindle Store](#) et [Smashwords](#).

Conclusion

Le Codex adopte environ 40 textes nouveaux ou révisés chaque année. Ils sont publiés sur le site web du Codex. Il est possible d'améliorer l'identité visuelle et la distribution numérique de ces textes normatifs, ce dont s'occupe actuellement le Secrétariat du Codex. Le Secrétariat du Codex publiera également la première d'une série de publications dérivées de la ligne «*Comprendre le Codex Alimentarius*» et elle sera intitulée «*Understanding Codex: Nutrient Reference Values*» (Comprendre le Codex Alimentarius: Valeurs nutritionnelles de référence), et sera publiée avant la quarantième session du CCNFSDU en novembre 2018.

Les textes d'intérêt plus général sont fort appréciés par la communauté du Codex en tant qu'outils de plaidoyer utiles pour un vaste public et le Secrétariat du Codex s'emploie à continuer de les développer ainsi que la série *Comprendre le Codex Alimentarius* alignée sur les domaines thématiques sur le site web du Codex.

L'équipe chargée de la communication au sein du Secrétariat du Codex entend continuer de travailler avec la FAO et l'OMS sur des questions en rapport avec son mandat et se félicite des occasions de prêter ses compétences spécialisées et son appui en matière de communication pour toutes les initiatives et notamment les projets du Fonds fiduciaire pour le Codex.

Objectif 3: Donner aux présidents des comités du Codex et aux gouvernements hôtes du Codex les

moyens de recevoir des indications pertinentes et utilisables afin d'améliorer leurs connaissances, de contribuer à rationaliser et harmoniser les modes de fonctionnement des comités et d'aider ceux-ci à jouer un rôle fructueux dans les travaux relatifs à l'établissement de normes internationales.

Activités

- 3.1 Organiser des ateliers destinés aux présidents et aux secrétariats hôtes
- 3.2 Communiquer régulièrement avec les secrétariats hôtes pour examiner les questions d'intérêt commun et identifier les meilleures pratiques
- 3.3 Élaborer un plan de travail pour de petites initiatives de communication pour chaque réunion du Codex
- 3.4 Mettre à l'essai des techniques de séminaires en ligne
- 3.5 Publier des lignes directrices pour l'utilisation des logos de la FAO et de l'OMS et l'identité visuelle du Codex
- 3.6 Adopter une identité visuelle pour chaque session /cycle d'événements du Codex

Indicateurs

- Nombre d'ateliers organisés

Le premier atelier des Secrétariats hôtes du Codex s'est tenu à Paris du 23 au 25 février 2018 et la plateforme GTE est utilisée comme outil de communication de suivi pour ce groupe.

Le premier Guide pour les présidents des comités du Codex a maintenant été publié.

- Nombre de séminaires pilotes en ligne tenus et degré de satisfaction exprimé par les participants

Plus de 20 sessions de formation (en groupe ou individuelle) portant sur les GTE et le Système de mise en ligne des observations ont été organisées moyennant des techniques de séminaires en ligne ou sur Skype FAO pour la plateforme Entreprise. Les utilisateurs tels que les points de contact du Codex et les présidents des GTE se sont déclarés très satisfaits de ce service.

Le CCFICS est jusqu'ici le seul Comité du Codex à avoir recours à la technique des séminaires en ligne pour une participation virtuelle en temps réel. Ce moyen et d'autres utilisations des séminaires en ligne ou des téléconférences font actuellement l'objet d'une étude parmi les secrétariats hôtes en vue de diffuser sur le web les réunions futures du Codex outre celles de la Commission.

- Nombre de réunions tenues conformément aux lignes directrices sur l'utilisation des logos et l'identité visuelle

Tous les secrétariats hôtes des comités du Codex sont informés et conscients de l'importance d'une identité visuelle constante qui respecte aussi les règles sur l'utilisation des logos de la FAO et de l'OMS. Les icônes pour des réunions mises au point par le Secrétariat du Codex sont utilisées par tous les comités. Un projet de lignes directrices pour l'utilisation de l'identité visuelle du Codex et des logos des organisations mères figurent à l'**annexe II**.

- Nombre d'articles liés aux réunions du Codex publiés, volume des produits issus des médias sociaux, etc.

Les produits sur le site web du Codex sont largement liés aux réunions du Codex comme le sont les produits issus des médias sociaux (voir l'objectif 1 ci-dessus pour des données).

Conclusion

La communication avec les secrétariats hôtes et les présidents des comités est un atout. Le Secrétariat se félicite des occasions offertes pour accroître les interactions, le renforcement des capacités et l'engagement, et continuera de planifier et d'exécuter dans ce domaine. L'expérience des ateliers régionaux sur les outils web du Codex a aussi souligné combien le contact direct est important entre le Secrétariat du Codex et les utilisateurs finals de tous les systèmes de communication.

Objectif 4: Aider les organisations mères, la FAO et l'OMS, à mener des activités de sensibilisation et de communication efficaces auprès des États Membres sur les questions intéressant le Codex et les activités apparentées.

Activités

- 4.1 Travailler avec les fonctionnaires de la FAO et de l'OMS et les départements chargés des communications pour mieux promouvoir les activités du Codex au niveau national
- 4.2 Veiller à ce que les activités de communication du Codex favorisent l'alignement sur les principaux objectifs des organisations mères (objectifs de développement durable, résistance aux antimicrobiens, journées mondiales, etc.), le mandat du Codex et le Plan stratégique du Codex.

Indicateurs

- Nombre d'initiatives conjointes dans le domaine de la communication

Le calendrier de 2018 du Codex a été distribué via tous les réseaux partenaires et le Codex continue de travailler avec la FAO et l'OMS sur des questions telles que les nouvelles sur le web, la Journée mondiale de la santé de l'OMS, le Fonds fiduciaire pour le Codex, les ODD, les organes directeurs de la FAO comme le Comité de l'agriculture; les visites de représentants de gouvernement à la FAO; publications, vidéos⁶ et séances d'information. Toutes les initiatives découlant de la quarante et unième session de la Commission en matière de communication ont été conçues conjointement avec le Bureau de la communication et avec le concours de l'OMS.

- Événement organisé lors d'une réunion de haut niveau

Le 7 décembre 2017, le Codex a organisé avec le Costa Rica un événement parallèle lors du Conseil de la FAO à l'appui de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments. Mme Geannina Dinarte Romero, Ministre de l'économie, de l'industrie et du commerce du Costa Rica a prononcé le discours liminaire.

Conclusion

L'événement parallèle lors du Conseil de la FAO et le prochain événement proposé à organiser en marge du Forum politique de haut niveau et l'actualisation de l'ODD relatif au Forum politique de haut niveau (faite par le Président de la Commission du Codex Alimentarius conjointement avec la FAO et l'OMS) sont de bons exemples de la manière dont la collaboration et la planification peuvent aider le Codex à atteindre son objectif en matière de communication. Les nouvelles initiatives comprennent le lancement d'un fichier audio-vidéo ou autre téléchargeable (podcast) et une publication sur la science dans le Codex, conjointement avec les organes d'experts scientifiques FAO/OMS, destinés à un vaste public.

Objectif 5: Encourager les observateurs à appuyer la collaboration et la coopération pour l'élaboration des normes du Codex

Activités

- 5.1 Contacter tous les observateurs pour évaluer les occasions de collaborer dans le domaine des communications
- 5.2 Élaborer des projets de réunions, d'ateliers et de tables rondes avec les observateurs auprès du Codex et d'événements avec des tiers

Indicateurs

- Nombre (et utilité évaluée) d'initiatives de communication conjointes avec des observateurs

Le contact avec des observateurs est constant et plusieurs événements ont été organisés dans le cadre de réunions du Codex; la publication, dans le sillage de la quarante et unième session de la Commission, intitulée «Codex» et l'engagement sur les plateformes des GTE et du Système de mise en ligne des observations.

Conclusion

Donnant suite aux recommandations de l'*Examen régulier de la gestion des activités du Codex – rapport 2017-2018* (CX/CAC 18/41/13), le Secrétariat du Codex continuera de renforcer sa collaboration avec ce grand groupe. À la quarante et unième session de la Commission, des organisations ayant le statut d'observateur auprès du Codex participeront à nouveau à des tables rondes dédiées, autre façon de donner une forte visibilité à ces groupes.

Objectif 6: Collaborer avec les comités régionaux FAO/OMS de coordination pour recenser, élaborer et mettre en œuvre des initiatives de communication efficaces

⁶ Les dix vidéos les plus réussies de la FAO https://www.youtube.com/watch?v=wYxMwaTB_AQ

Activités

- 6.1 Élaborer un plan de travail spécifique sur les communications avec chaque Comité régional de coordination pour chaque initiative régionale
- 6.2 Conjointement avec les régions de la FAO et de l'OMS, mettre en relief les activités régionales du Codex
- 6.3 Promouvoir des exemples de réussite et des initiatives régionales au moyen des voies de communication du Codex conjointement avec la FAO et l'OMS

Indicateurs

- Nombre (et utilité évaluée) d'initiatives de communication régionales

Chaque région a contribué aux pages web régionales⁷ et avec le cycle d'ateliers régionaux sur les outils web du Codex, la collaboration étroite se poursuivra.

Conclusion

Le Secrétariat du Codex reconnaît les contributions reçues des comités régionaux de coordination, se félicite de l'appui fourni pour renforcer les communications régionales et continuera d'étudier avec les coordonnateurs régionaux les moyens les plus efficaces de garantir que les nouvelles de la région atteignent le plus vaste public possible.

BUDGET ET RESSOURCES

Le Secrétariat du Codex continue de travailler avec une petite équipe chargée de la communication et les niveaux actuels de financement de deux consultants devraient être maintenus pour 2018-2019⁸.

CONCLUSION

La stratégie de communication du Codex 2017-2019 continuera de viser à donner l'accès à des informations sur le Codex qui soient compréhensibles, convaincantes et exploitables. Avec un nouveau site web en place, l'équipe chargée de la communication au sein du Secrétariat du Codex entend pouvoir continuer à améliorer le contenu et l'exécution. Le plan de travail s'est avéré être un outil pratique pour guider et évaluer les initiatives du Codex en matière de communication. Toutefois, des améliorations seront nécessaires dans la planification à moyen et à long terme pour répondre aux exigences d'une Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que pour renforcer les communications régionales et répondre aux besoins de l'ensemble de la communauté du Codex.

⁷ <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/codex-regions/en/>

⁸ Les arrangements actuels comprennent le partage des coûts avec le Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs de la FAO pour les communications et la conception graphique interne.

Projet de lignes directrices pour l'utilisation de l'identité visuelle du Codex et des logos de la FAO et de l'OMS

Objet

Ces lignes directrices fournissent aux pays et aux secrétariats hôtes des indications sur l'utilisation de l'identité visuelle du Codex et des logos des organisations mères lors des réunions du Codex.

Champ d'application

Ces lignes directrices couvrent toutes les utilisations de l'identité visuelle du Codex et l'utilisation des logos de la FAO et de l'OMS lors des réunions et événements du Codex.

Lignes directrices

1. Les sites web de la FAO et de l'OMS sont les sites web officiels pour les réunions officielles des organes statutaires ou des organes directeurs. C'est là uniquement que peuvent figurer des informations sur des documents officiels, ainsi que toute information sur l'organisation formelle des réunions. Des liens vers des documents sur ces sites web peuvent être créés sans permission.
2. Les pays hôtes peuvent créer des pages web fournissant des informations sur d'autres aspects des réunions du Codex, tels que des renseignements sur le pays hôte, les visas, les réservations d'hôtel, le tourisme, etc. Ils peuvent aussi contenir des informations sur des projets nationaux pertinents. Ces sites web ne devraient pas toutefois être utilisés à des fins clairement commerciales, telles que la promotion d'entreprises nationales. (Tangentiellement, on a noté également qu'il ne devrait pas y avoir d'arrangements en matière de parrainage ni d'offres de parrainage prévoyant un accès préférentiel aux sessions officielles moyennant paiement). Il doit être aussi parfaitement clair que ceux-ci ne constituent pas les sites web officiels des organes directeurs ou statutaires concernés.
3. Dans de nombreux cas, des logos sont spécifiquement créés pour des réunions individuelles qui incorporent le logo officiel ou l'emblème de l'organisation concernée. L'utilisation du logo officiel standard ou d'un logo spécifique à une session, sur le site web du pays hôte, sera autorisée si certaines conditions sont respectées. Ces conditions comprendraient l'application stricte des règles et politiques de la FAO et de l'OMS; en particulier, que les noms et les logos de la FAO et de l'OMS ne soient pas utilisés à des fins commerciales et qu'ils ne figurent pas à côté de ceux d'une entité du secteur privé. Il est aussi recommandé que les contenus de tous ces sites web soient soumis à la FAO et à l'OMS pour examen et approbation, par le biais du Secrétariat du Codex, avant qu'ils ne soient publiés.
4. Étant donné que les secrétariats hôtes du Codex représentent les autorités nationales, il n'y a normalement pas d'obstacle aux logos, emblèmes ou symboles du ministère ou de l'organisme gouvernemental concerné apparaissant sur les pages web de la réunion ou sur des bannières des salles de réunion, les fournitures de bureau, etc. où les logos de la FAO et de l'OMS sont visibles.
5. L'information fournie dans les liens ci-dessous fait partie intégrante de ces lignes directrices:
 - a. Conditions d'utilisation établies par la FAO <http://www.fao.org/contact-us/terms/en/>
 - b. Politique de l'OMS concernant les liens: <http://www.who.int/about/licensing/linking/en/>
 - c. Page de l'emblème de l'OMS <http://www.who.int/about/licensing/emblem/en/>
 - d. OMS - Droits d'auteur <http://www.who.int/about/copyright/en/>
6. Pour une clarification sur l'utilisation et l'application de ces lignes directrices, consultez codex@fao.org.